

# PLEUDIHEN

Village



## COMPTE-RENDUS des deux derniers conseils

### Conseil Municipal du 28 septembre 2017

Le conseil a validé le projet d'extension de l'éclairage public aux abords du restaurant scolaire. Le Syndicat Départemental d'Énergie fera procéder à la pose des candélabres. Le coût de l'opération pour la commune s'élève à 5 100€.

Monsieur le Maire a présenté le projet de mise en sécurité du carrefour rue St Agathe/rue de St Malo, le conseil a décidé, à l'unanimité, la réalisation d'un test sur 3 semaines (voir Pleudihen-village du 13 octobre)

Mme Nathalie PRIE a fait part de la décision de la Commission groupe restaurant scolaire pour l'acquisition de mobilier. Considérant l'utilisation d'une partie du mobilier existant, le conseil a validé l'acquisition de 18 tables octogonales, de 120 chaises surélevées pour les enfants en maternelle et de 24 chaises destinées aux enfants en élémentaire. Il a décidé de lancer une procédure adaptée de consultation de fournisseurs.

Le Conseil a, sur proposition de Mr ROBIN, décidé d'attribuer une subvention de 500€ à l'Association humanitaire Pompiers Infirmiers des Côtes d'Armor pour les aider à intervenir auprès des populations touchées par l'ouragan Irma.

### Conseil Municipal du 26 octobre 2017

La Commission d'Appel d'Offres a présenté au Conseil les résultats de la consultation d'entreprises pour l'achat de mobilier destiné au restaurant scolaire. Les critères retenus étaient la fabrication française, l'ergonomie, le prix et les garanties du service après-vente. Après examens approfondis des offres, c'est la société Delagrave qui a été retenue par le Conseil Municipal pour un montant de 10 880,79€ TTC.

Le Conseil Municipal a pris acte du bénéfice d'un don de 77 684,66€ suite à une succession. Il s'est engagé, comme le demandait le donateur, à réaliser des travaux d'entretien et le fleurissement trimestriel de sa tombe.

Le Conseil Municipal a ensuite débattu du devenir de la cantine actuelle. Le rez-de-chaussée deviendra une salle de réception avec utilisation possible de la cuisine ; le 1<sup>er</sup> étage sera surtout réservé aux réunions des associations pleudihennaises. Le conseil a aussi décidé d'appeler cet espace « Salle du Verger ».

Dans le cadre des festivités liées au 40<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage, le Conseil Municipal a décidé de nommer « Place de Herschbach » la partie de la Cour du Verger au niveau du Carrefour de la rue du Val d'Orient avec la Rue St Malo. Il a validé l'installation de mâts portedrapeau et d'un pupitre retraçant l'histoire du jumelage.

Monsieur le Maire a fait part de ses inquiétudes sur le devenir de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) dont l'intercommunalité veut prendre la compétence. Cela impliquerait que la commune, et la RJA pour l'été, ne gèreraient plus directement ce service durant les vacances scolaires et mercredis. Or, aujourd'hui, ce service donne entière satisfaction (qualité et richesse des activités) dans des coûts raisonnables et permet d'optimiser l'organisation avec les autres temps d'accueils jeunes dont la commune a, et conserverait, la charge. Le Conseil Municipal a, à l'unanimité, décidé de délibérer pour demander à Dinan-Agglomération le maintien de l'ALSH dans son mode de gestion actuel.

Enfin, lors du Conseil du 11/05, des propositions d'actions d'aménagements envisagées sur notre littoral avaient été présentées par François Lang, chargé de mission Natura 2000. L'une d'elles concernait l'herbu des Bas Champs dont le milieu naturel se ferme progressivement. Le projet répond à 2 objectifs : lutter contre les espèces invasives et restaurer les capacités d'accueil pour l'Avifaune. Porté par l'Association des Chasseurs de Gibier d'Eau 22, le dossier est en cours d'examen par les services de l'état qui s'orientent vers un avis favorable. Suite au Conseil du 11/05, plusieurs riverains avaient pu se rendre en Baie du Mont Saint Michel pour découvrir le même type d'opération qui y avait été mené. Le projet avance donc mais nécessite d'informer clairement les riverains. Les élus ont donc décidé qu'une réunion publique d'information serait organisée, à la fois pour présenter l'opération proposée et les porteurs du projet (chasseurs), mais également permettre de répondre aux interrogations de la population et tout particulièrement des riverains. Cette réunion a été fixée au vendredi 10 novembre.  
B. Pangault, 1<sup>er</sup> adjoint

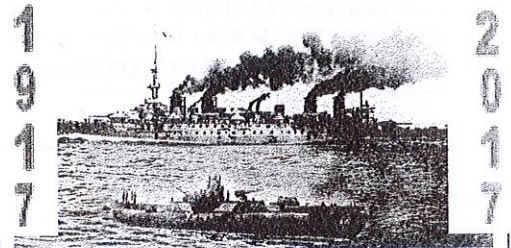
03/11/2017 n°1925

[www.pleudihen.fr](http://www.pleudihen.fr)

REUNION PUBLIQUE d'INFORMATION VENDREDI  
10 NOVEMBRE à 20h – salle d'Honneur de la  
mairie.

Concerne : L'Herbu des Bas Champs  
Présentation de l'opération proposée : lutter  
contre les espèces invasives et restaurer les  
capacités d'accueil pour l'Avifaune.

## Bibliothèque de Pleudihen



Centenaire de la Grande Guerre  
Exposition du 3 au 30 novembre 2017 –  
Hommage aux Marins Pleudihennais

« Dans le cadre de la commémoration du « Centenaire de la Grande Guerre », notre commune rend hommage à ses « enfants » tombés au « Champ d'Honneur » et « Morts pour la France » lors de ce Premier conflit mondial.

L'année 1917 voit de dérouler de nombreux combats et événements historiques majeurs comme la « Bataille du Chemin des Dames », celle des « Flandres », la « nouvelle bataille de Verdun » ... mais également, « l'arrivée des Américains » ..., qui vont changer le cours de la guerre 1914 – 1918.

Au cours de celle-ci, 120 Pleudihennais ont fait don de leur vie pour que nous soyons libres aujourd'hui. 25% d'entre eux étaient « marins » ou « embarqués ». De ce fait, le thème principal de notre exposition 2017, en hommage à leur sacrifice, leur sera consacré tout au long du mois de novembre prochain. »

TRI SELECTIF (sacs jaunes) - Prochain ramassage dans les villages : **mardi 14 novembre**. Dans le bourg : **tous les mardis**.



# La CHRONIQUE du CENTENAIRE - 1914-1918

« Au jour du centenaire de leur disparition lors de la Grande Guerre 1914-1918, notre commune rend hommage à ses « enfants » tombés au « Champ d'Honneur » et « Morts pour la France ».

« **TRICHET Pierre Eugène** – Né le 22 septembre 1876, fils de Pierre, tourneur, et de Perrine Bringault. Il réside à La Chapelle-de-Mordreuc, en Pleudihen et est marié à Françoise Desvaux le 30 janvier 1901.

Soldat de la classe 1896 à la 5<sup>ème</sup> compagnie du 6<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale en garnison à Béthune (62400-Pas-de-Calais). Ce régiment appartient au VII<sup>ème</sup> Corps d'Armée de la 2<sup>ème</sup> Armée ».

« **Tué à l'ennemi, le soldat TRICHET est tombé au « Champ d'Honneur » et « Mort pour la France » au Fort de Douaumont (Meuse : à 4 km au Nord-Est de Verdun), le 9 novembre 1917, à six heures du matin.** »

\*\*\*\*\*

Extrait du plus grand journal de l'époque : « L'illustration : 14-18, La Grande Guerre » : « **Ceux qui ont pris le Fort de La Malmaison** ». (Conversation avec un blessé du 4<sup>ème</sup> régiment de Zouaves/Tunis).

-Alors, tu as pris La Malmaison ?

-Avec les camarades, bien sûr ! Je suis du « **Bataillon Giraud** ». Mais « **le Fort** », c'est nous. Oh ! Sans le décollage (démarrage au lever), ça n'aurait pas été trop dur. Au repos, on avait fait des répétitions sur le terrain. Premier obstacle : « **la tranchée du Casse-Tête** ». Deuxième obstacle : **la tranchée de Leibnitz**. Troisième : **La tranchée de la Carabine**, sans compter les abris à mitrailleuses. Après, **la butte du Fort**, avec un grand fossé devant.

-Vous êtes partis à l'attaque avant le jour ?

-**A 5h15, sous un déluge de marmites** (Obus de gros calibres durant la première guerre mondiale). Le Boche (Allemand) nous a tout jeté sur la tête au dernier moment, comme s'il avait prévu notre heure. Même à Verdun, je n'ai jamais subi une pareille avalanche. **De tous les calibres, mais surtout des gros, des 150 et des 210mm**. La terre fumait autour de nous, ou nous recouvrait à moitié. D'autres moins habitués que nous, auraient hésités à sortir. **Mais à 5h15**, notre grand Commandant se lève (Le Commandant Giraud). Je n'étais pas très éloigné de lui, et je distingue sa haute silhouette. Ça gagne de proche en proche : tout le monde se dresse. Tout le bataillon est bientôt debout au-dessus des parallèles. Et les obus tombaient sans arrêt. Personne n'a hésité. **Il faut se souvenir alors qu'on appartient au 4<sup>ème</sup> Zouaves. Mais chacun s'en est souvenu**. La marche était très difficile, à cause du sol défoncé et parce qu'on n'y voyait rien. **On voyait bien son voisin, mais guère au-delà**. Heureusement, nos artilleurs ont eu une riche idée. **Ils ont tiré sur le fort des obus incendiaires**. Alors, de grandes flammes ont jailli, sur lesquelles les pans de murs, les escarpes (talus intérieurs du fossé d'un ouvrage fortifié), toute la butte se détachaient comme si on les touchait du doigt. Le fort, parbleu, le voilà. Il n'y a qu'à se diriger droit dessus. Puisqu'on sait où il est, il est à nous. On marche, on marche. Peu à peu le petit jour se fait. Des balles nous sifflent dans le dos ; nous avons dû dépasser des abris à mitrailleuses sans nous en douter ; pas la peine de revenir en arrière, le bataillon suivant nettoiera. **Ça, c'est la tranchée de la Carabine. Il y a encore des abris et des Boches (Allemands) dedans**. Cela fait les premiers prisonniers ; ils lèvent les mains, ils pleurnichent : allez-vous-en à l'arrière. Et voilà le fort : un grand terrain défoncé, des murs, un trou profond et long qui est le fossé. **La Malmaison n'est plus un fort mais une sorte de ruine**. Moi, j'étais sur la droite, du côté du commandant. **Les mitrailleuses du bois de Veau devaient se douter de quelque chose, car les balles nous sifflaient aux oreilles**. Mais le fort paraissait muet. Nous cherchons une entrée. Déjà il y a des nôtres qui se sont glissés dans le bas. Nous entendons une mitrailleuse. Elle se tait presque tout de suite. **L'exploration se poursuit, par les grenadiers et les lance-flammes**. Tout de même, nous avons trouvé dedans une quinzaine de mitrailleuses. Les Boches qui devaient les servir n'étaient pas bien nombreux, mais avec ces instruments-là il n'est pas besoin de grand monde. C'est miracle qu'on ait pu les réduire sans hésiter.

-Quelle heure était-il quand vous avez pris le fort ?

-**Six heures, parbleu ! Le commandant avait dit qu'il y serait à 6 heures**. Nous devions lancer une fusée : elle a raté. Alors un Zouave a grimpé sur le cavalier (ouvrage surélevé, à l'intérieur des bastions, accroissant la puissance de feu) pour y planter le fanion.

Les mitrailleuses du bois de Veau l'ont bien vu. Elles l'ont criblé de mitraille mais ne l'ont pas décroché. **C'est à ce moment que j'ai été blessé. Heureusement je ne l'ai pas été plus tôt. Comme ça, La Malmaison est aussi à moi...** » Le comité de rédaction : I. Malabeux et J. Reungoat.

## Amicale des Anciens Combattants de Pleudihen Journée du 11 novembre 2017

Samedi 11 novembre 2017, la commune honorera ses morts de toutes les guerres. **10h15 : Rassemblement** à la mairie. **10h30 : Messe** à la mémoire de tous ceux qui sont tombés au Champ d'Honneur. **11h30 : Cérémonie au monument aux morts**, dépôt de gerbe. **12h : Vin d'honneur** à la salle des fêtes. **13h : Un Banquet**, organisé par l'amicale des Anciens Combattants de Pleudihen sur Rance, sera servi à la salle des Fêtes. **Prix : 33€**.

Ce banquet est ouvert à tous, amis et sympathisants sont les bienvenus. Les inscriptions et règlements sont à effectuer dès à présent et **au plus tard le mardi 7 novembre** auprès de : Mr Joseph BRIAND 02.96.83.23.94 ; Mr Roger LAUNAY 02.96.83.34.19 ; Mr André DUFIL 02.96.83.24.70. Une permanence aura lieu le mardi 7 novembre, de 10h30 à 11h30, à la mairie pour le règlement.

**MENU** pétillant et ses cinq amuse-bouches ; Velouté de légumes ; assiette Terre et Mer ; trou normand ; filet de canette au poivre vert ; brie, saint nectaire, sur un lit de tartine ; Délice de notre pâtissier ; Café, thé et tisane. Boissons comprises : eaux, vin rouge/blanc

**CLUB des AINES au Puy du Fou du 14 au 16 juin 2018**. Le club propose une sortie de 3 jours au Puy du Fou à Nantes. L'inscription est obligatoire avant le 15 novembre 2017 avec le versement d'un acompte de 100 € (sur un coût total de 380 € par personne). Inscription en mairie les mardis 7 et 14 novembre de 10h30 à 11h30 ou auprès de Mme DUFIL 02.96.83.24.70

Le cours de Gym du mardi 7 novembre est annulé. Prochain rendez-vous le mardi 14 novembre.

Les Amis du Patrimoine – section Randonneurs. **Vendredi 10/11 : Jugon les Lacs**. Départ 9h. 9km. **Vendredi 24/11 : Mordreuc-le Prat**. Départ 9h. 9 km. Contact : Pierre Chouin ☎ 02.96.83.33.43

## STADE PLEUDIHENNAIS

- **Vendredi 03/11 - Chpt FOOT LOISIR. Journée : 05. Seniors (30 Ans et +)** se déplacent à l'ALS TRELAT TADEN, à 21h.
- **Samedi 04/11 (Vacances scolaires). Chpt Jeunes de LIGUE. Chpts Jeunes de DISTRICT** : Pas de match officiel. **Football à 8 de DISTRICT, école de Football** : Voir avec les encadrants pour toutes les catégories.
- **Dimanche 05/11 - Chpt SENIORS de LIGUE et de DISTRICT. Journée : 06. Seniors A (R3)** se déplacent au CJF St MALO 1, à 15h. **Seniors B (D1)** se déplacent au Stade EVRANNAIS 1, à 15h. **Seniors C (D3)** reçoivent l'US CORSEUL 1, à 15h. Terrain synth. **Seniors D (D4)** reçoivent PLESLIN Rance Frémur 3, à 13h. Terrain synth.

**FA.M.M.A.C – SAMEDI 4 NOVEMBRE - 10h45 : assemblée générale** à la salle Beaumarchais Pleudihen ; élection du tiers sortant ; remise des médailles. **12h30 : couscous** à la salle des fêtes.

## SIESTE LITTÉRAIRE « les contes du monde » à la Bibliothèque...



À l'occasion des 20 ans de Rue du Monde, le Conseil départemental des Côtes d'Armor organise un Carrefour des Livres qui accueillera durant trois mois des auteurs-illustrateurs renommés de cette maison d'édition.

Au programme : lectures, expositions, ateliers, journées scolaires et professionnelles... (Programme disponible à la bibliothèque).

A cette occasion, une **sieste littéraire** est organisée avec la bibliothèque des Côtes d'Armor sur le thème « **les contes du monde** », le **Mercredi 8 novembre** :

- **le matin** : animation réservée aux scolaires (la bibliothèque sera donc fermée de 9h à 12h30 afin d'accueillir les enfants)
- **à partir de 15h** : animation pour petits et grands. **Entrée libre**.

Inscription au 02.96.88.20.55 ou [bmplaudihen@wanadoo.fr](mailto:bmplaudihen@wanadoo.fr)